

Atelier Théâtre



Atelier hebdomadaire - D'octobre à juin

Pour adultes confirmés

Mené par Michèle Taïeb, auteure -dramaturge et pédagogue

Le mardi de 19h à 22h

LE LOCAL THÉÂTRE

Informations :

01 46 36 11 89 • infos@le-local.net

18 rue de l'Orillon 75011 Paris • www.le-local.net



LIRE EN PARTAGE ATELIER SOLIDAIRE



Atelier hebdomadaire de lecture à voix haute

Pour adultes (inscription trimestrielle)

Mené par Gabriel Debray metteur en scène

Le mercredi de 18h30 à 20h30

LE LOCAL THÉÂTRE

Informations :

01 46 36 11 89 • infos@le-local.net

18 rue de l'Orillon 75011 Paris • www.le-local.net



Atelier Théâtre

LIRE EN PARTAGE ATELIER SOLIDAIRE

Cet atelier s'adresse à des personnes souhaitant développer leur pratique théâtrale : travail technique sur la voix, sur la respiration d'une partition, de courtes improvisations en lien avec les situations du texte... permettent d'aborder le théâtre classique et contemporain pour une aventure collective de création.

Chaque année les participants présentent le fruit de ce travail sur 3 dates de représentations fin juin dans le cadre de la programmation dédiée à la pratique artistique amateur du Local, « De la pratique à l'œuvre ».

Mené par Michèle Taïeb, auteure-dramaturge, comédienne et pédagogue.

De formation littéraire et théâtrale, Michèle Taïeb conçoit et anime de nombreuses actions de formation à l'aide des techniques de l'acteur, dont l'improvisation (ENA, Sorbonne, Ecole du barreau de Paris ...).

Elle a été assistante à la mise en scène (Garran - T.C.A, J-M Galey - Cité Universitaire de Gentilly, P. Mercier - Chaillot ...) et a joué au théâtre à la télévision et pour la radio M. Taïeb a monté une trentaine de pièces (Marivaux, Kafka, Y. Reza ...).

Auteur, elle a écrit pour le théâtre, publié un roman, « Une sœur pas comme les autres » (2000 Éditions Érès) et un ouvrage pédagogique « Improviser » (2008 Ed. Eyrolles)... Elle réalise pour les entreprises des spectacles (l'Égalité, le Handicap, la Mondialisation...).

Atelier hebdomadaire - D'octobre à juin

Pour adultes confirmés

Mardi 19h - 22h

Tarifs : Plein : 550€ / Réduit : 350€

Possibilité de règlement trimestriel sous réserve de présentation des 3 règlements (octobre/janvier/avril) le jour de l'inscription :

Tarif plein : 1er versement 170€ / 190€ les 2 autres trimestres

Tarif réduit : 1er versement 114€ / 118€ les 2 autres trimestres

20€ de frais de gestion s'ajoutent au premier règlement

Trouvez le plaisir de la lecture et du jeu dramatique dans toute son intensité. Un texte se respire : prendre en charge sa musicalité, respecter le rythme de la ponctuation, rendre audible la sonorité des mots. Donner à entendre un texte : c'est donner à voir et à imaginer l'œuvre d'un auteur à son auditoire. S'approprier l'œuvre et cheminer avec les mots pour les incarner, leur donner une interprétation : les jouer.

Cet atelier peut vous aider, à travers la pratique ludique de la lecture à voix haute, à trouver confiance en vous et à trouver votre voix dans le cadre, notamment, de la prise de parole publique.

Chaque trimestre, un thème déterminera les œuvres des auteurs que vous découvrirez et auxquels vous donnerez votre voix.

Mené par Gabriel Debray, metteur en scène.

Il s'est spécialisé dans la sensibilisation à l'éloquence et à la prise de parole en public. Après une formation initiale de comédien, Gabriel Debray assiste plusieurs metteurs en scène : Joël Jouanneau, Michel Raskine et Christian Schiavetti.

Directeur artistique et pédagogique de l'association Ombre en Lumière/Le Local il est maître d'œuvre d'actions de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme et avec différents publics : enfants, adolescents, personnes issues de milieux défavorisés.

Gabriel Debray accompagne depuis dix-huit ans des adultes engagés dans une pratique théâtrale.

Atelier hebdomadaire - trimestriel

Tous publics à partir de 16 ans

Mercredi 18h30 - 20h30

• Tarifs : Plein 150€ / Réduit* 75€

Bénéficiaires des minimas sociaux : participation de 20€

*** Bénéficiaires du tarif réduit : étudiants, chômeurs**

Prévoir 20€ de frais de gestion lors du règlement du 1^{er} trimestre

(ces frais ne sont pas appliqués en cas de reconduction sur le trimestre suivant)